

## DOCUMENT DESCRIPTIF DE LA CONSULTATION

# valant règlement de consultation

Réalisation d'aménagements sur le ruisseau du Cros sur la commune de Vollore-Ville (ouvrages de franchissements pour animaux et points d'abreuvements)

#### 1. Dénomination des cocontractants

Pouvoir adjudicateur

Eric DUBOURGNOUX
Président de la Formation
Formation Grand Cycle de l'Eau
Syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez (SMPNRLF)
Maison du Parc
63880 SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT

Agissant en vertu de la délibération du 16 octobre 2020 et de l'arrêté de délégation de fonction du 6 octobre 2021.

Cocontractant (à renseigner par l'entreprise)

Nom:

Adresse:

## SIRET:

Possibilité de répondre au marché dans le cadre d'un groupement ou par le biais d'une sous-traitance. Dans ce cas, identifier chacun des membres du groupement ou sous-traitant (formulaires DC1-DC2-DC4).

#### 2. Procédure de passation

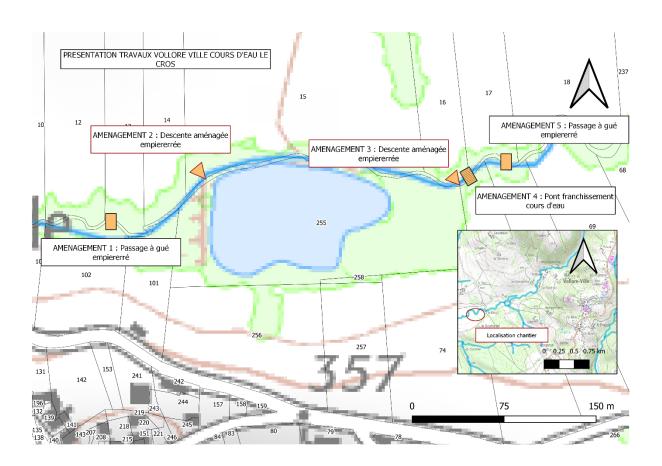
Consultation simplifiée, passé en procédure adaptée selon les articles L 2123-1 et R 2123-1 à R 2123-7 du code de la commande publique.

#### 3. Objet de la consultation / Durée

L'entreprise retenue devra réaliser, 5 aménagements sur la commune de Vollore-Ville présentés cidessous :



## **LOCALISATION GENERALE:**



## PRESCRIPTIONS GENERALES:

- Les fournitures suivantes seront fournies par le SMPNRLF :
  - Poteaux bois, poutres, barres pour passages à gué et descentes aménagées
  - Bois platelage pont
  - o IPE pour pont
  - Poteaux EDF pour gagner en portance sur accès pont.
- La préparation du chantier sera effectuée par les agents du SMPNRLF. Elle comprendra les abattages d'arbres, l'élagage pour le passage des engins de chantier, l'enlèvement des anciennes clôtures dans l'emprise des travaux.
- Les nouvelles clôtures ainsi que les barres sur les passages à gué et descentes aménagées seront mises en place par les agents du SMPNRLF.
- Le prestataire retenu doit fournir toutes les autres fournitures :
  - Blocs béton 1.2m ou enrochements pour pile pont suivant le choix technique retenu,
  - o Enrochements pour protection des piles de pont si nécessaire,



- Graves et géotextile: les volumes et tailles mentionnées dans les cartes sont à titre indicatif.
   Ils sont à ajuster en fonction des caractéristiques de chaque aménagement. Les volumes et tailles réelles des matériaux seront recalculés, vérifiés par le prestataire avant l'établissement de son devis.
- Drains si nécessaire.

o ...

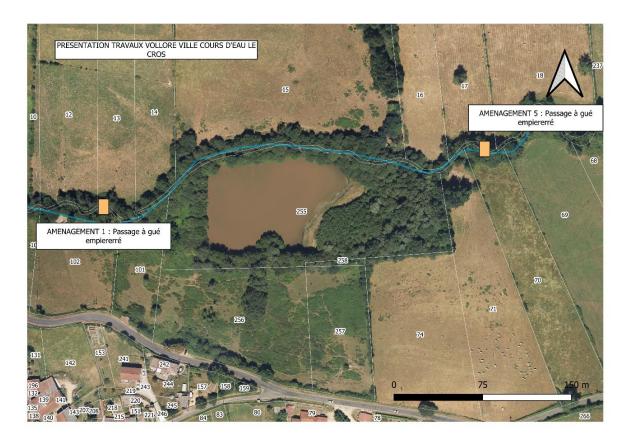
- Les interventions seront réalisées de manière raisonnée en ayant toujours pour objectif l'amélioration de la qualité du cours d'eau.
  - Les milieux aquatiques sont des milieux fragiles ou certaines précautions doivent être misent en œuvre (éviter tout engin dans le lit du cours d'eau, mise à sec de la zone de travaillée (utilisation de pompe), bon entretien du matériel pour éviter toute fuite sur les chantiers, ...)
- Les travaux se feront en respectant les accès, les parcelles et la réglementation en vigueur

#### **DELAIS**:

- La mise en place du pont devra impérativement être réalisée après 31/03/2024 et avant le 31/10/2024 (période hors frais de la truite fario).
- Les travaux seront réalisés en période de basses eaux avec des conditions météorologiques favorables (lorsque les sols ne sont pas détrempés)

## **DETAILS DES AMENAGEMENTS A REALISER**

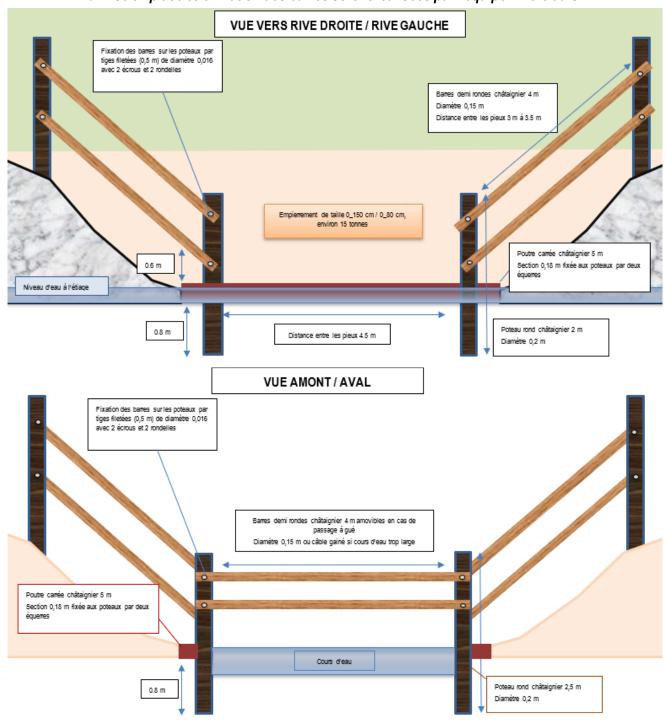
AMENAGEMENTS 1 et 5:





Il est attendu du prestataire la réalisation de deux passages à gué en réalisant pour chaque ouvrage deux descentes aménagées face à face (schéma ci-après) :

- Réalisation des terrassements rive droite et rive gauche nécessaires à l'implantation du passage à gué (terrasser les berges en pente douce)
- Battage des 8 pieux permettant la matérialisation des couloirs de l'aménagement
- Pose des poutres retenant l'empierrement contre le cours d'eau
- Approvisionnement et mise en place de la grave sur géotextile type bidim (15 tonnes pour chaque descente aménagée). Il sera peut être nécessaire, en fonction des sites, d'assainir les zones de terrassements par la mise en place de drain ou autres techniques avant la mise en place de l'empierrement.
- La mise en place et la fixation des barres seront réalisées par l'équipe rivière du SMPNRLF.



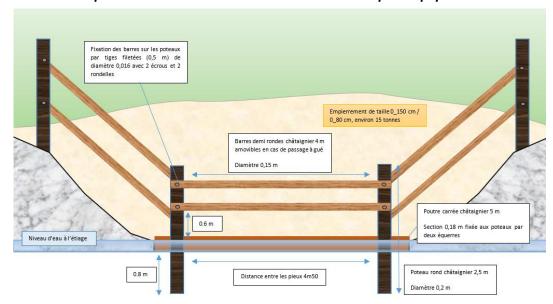


# AMENAGEMENTS 2 et 3:



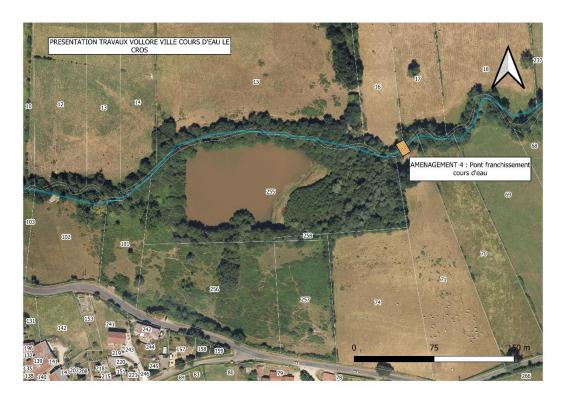
Il est attendu du prestataire la réalisation de deux descentes aménagées rive droite (schéma ci-après) :

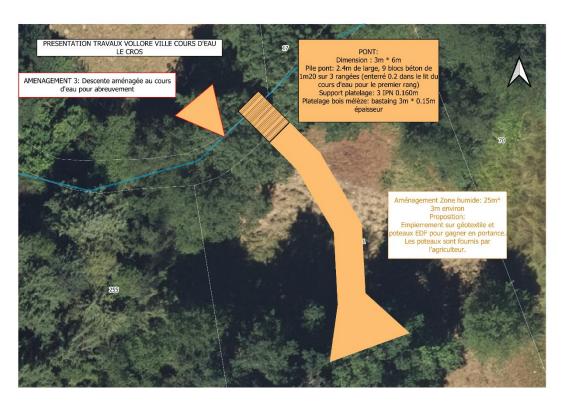
- Réalisation des terrassements rive droite nécessaires à l'implantation de la descente (terrassement de la berge en pente douce)
- Battage des 4 pieux permettant la matérialisation des couloirs de l'aménagement
- Pose de la poutre retenant l'empierrement contre le cours d'eau
- Approvisionnement et mise en place de la grave sur géotextile type bidim (15 tonnes pour chaque descente aménagée)
- La mise en place et la fixation des barres seront réalisées par l'équipe rivière du SMPNRLF.





# AMENAGEMENT 4:





Il est attendu du prestataire la réalisation des travaux suivants :



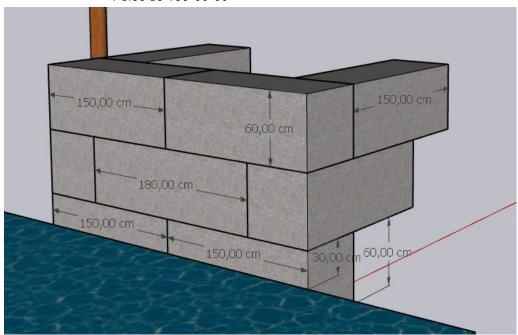
- Réalisation d'un ouvrage de franchissement pour les bovins (pont/passerelle en schéma ci-joint) de 3m de large sur 6 m de long :

Il sera constitué de la manière suivante :

O Deux piles constituées de 9 blocs béton préfabriqués chacune :

8 blocs de 150\*60\*60

1 bloc de 180\*60\*60



Elles seront positionnées en berge avec un espacement de 4.5m.

Les premières rangées de blocs béton seront ancrées d'au moins 20cm dans le cours d'eau.

Quelques blocs d'enrochement seront positionnés en amont et en aval des piles pour éviter tout contournement de l'ouvrage (20 blocs de 600mm de diamètre). D'autres seront positionnés dans le lit du cours d'eau en aval pour éviter tout déchaussement de l'ouvrage par incision du lit (10 blocs diamètre 400mm). Ils seront légèrement ancrés dans le lit du cours d'eau par tassement avec le godet. (Travaux réalisé par le prestataire retenu)

- Mise en place de 4 IPE de 0,160 m de hauteur et de 6m de long reposant de 0,75 cm sur les piles de pont. Ils permettront le soutient du platelage bois (Travaux réalisés par l'équipe rivière du SMPNRLF)
- Mise en place d'un platelage bois et d'un garde-corps en douglas composé de :
  - Madrier de section 0,12\*0,20\*3 (platelage)
  - Chevrons de sections 0,1\*0,1\*1,3 (garde-corps)
  - Planches de sections 0,1\*0,1\*6 (garde-corps)
  - Chevrons de sections 0,1\*0,1\*6 (maintien grave sur pont)

Les calculs de charges admissibles ont été effectués et le dimensionnement permet de faire transiter 5 tonnes 240 sur les 4.5m de portée entre les piles de pont.

(Travaux réalisés par l'équipe rivière du SMPNRLF)



- Mise en place de la faible épaisseur de grave sur pont (0/31.5) pour faciliter le passage des animaux) (Travaux réalisés par le prestataire retenu)
- Réalisation d'une piste en empierrement 0/150 en rive gauche (environ 30 m3 soit 50 à 60 tonnes) :

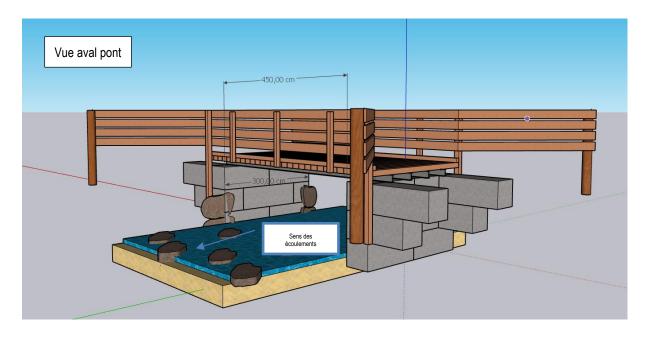
Longueur : 25mLargeur : 3mEpaisseur : 0.4m

Le sol étant gorgé d'eau et peu portant, l'empierrement sera disposé sur un géotextile lui-même posé sur des poteaux électriques. Les poteaux seront fournis par l'agriculteur et par le SMPNRLF.

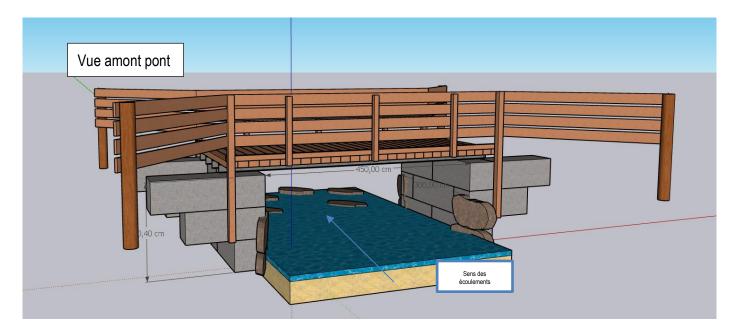
Néanmoins le prestataire retenu devra les mettre en place et assuré le :

- Battage des 4 pieux permettant la matérialisation des entrées du pont.
- Empierrement de part et d'autre du pont en 0/80 sur géotextile (15 tonnes de part et d'autre du pont).

Pour rappel, la mise en place et la fixation des barres, des IPE, du platelage bois et des clôtures sera réalisée par l'équipe rivière du SMPNRLF.







Les candidats ont la possibilité de présenter des variantes facultatives susceptibles d'avoir un intérêt technique et/ou financier dans le cadre de ce marché.

## 4. <u>Durée du marché :</u>

Le contrat sera conclu jusqu'au 30 novembre 2024.

## 5. Critères de sélection des offres

Les critères de sélection de l'offre seront :

- 1. Prix (50%)
- 2. Pertinence, qualité du matériel et compréhension de la commande (30%)
- 3. Respect des délais (20%)

Conformément aux dispositions de l'article R 2123-5 du code de la commande publique, le Syndicat mixte du Parc naturel régional pourra négocier avec les candidats ayant présenté une ou plusieurs offres. Cette négociation pourra porter sur tous les éléments de l'offre, notamment le prix.

## 6. Pièces constitutives du marché

La présente lettre de consultation signée et le devis descriptif détaillé remis par l'entreprise.



# 7. Montant de la prestation (à renseigner par l'entreprise)

Montant total du marché

Montant HT:

Taux de TVA:

**Montant TTC:** 

# 8. <u>Délais de paiement et intérêts moratoires</u>

Des acomptes sont possibles au regard de l'avancée des travaux, sur présentation d'un relevé de situation et de la facture correspondante.

Les factures seront établies en un original et mandatées après certification du service fait. Ces factures sont à transmettre par voie dématérialisée sur la plate-forme Chorus Pro mise en ligne par la Direction Générale des Finances Publiques (ordonnance n°2014-697 du 26 juin 2014).

Le délai de paiement est fixé à 30 jours à compter de la réception de la facture par la personne publique.

Le défaut de paiement dans le délai global précisé ci-dessus fait courir de plein droit des intérêts moratoires selon les modalités définies dans le décret n° 2008-1550 du 31 décembre 2008.

### 9. Modalités de la consultation

Offre à remettre pour le 03/06/2024 à 12h00 (Dernier délai)

A l'adresse du Parc naturel régional ou sur place contre récépissé, aux bureaux du Parc de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (fermeture le vendredi à 16h30) ou par mail à l'adresse suivante <u>achat.public@parclivradois-forez.org</u> avec accusé de réception.

### 10. Délai de validité de l'offre :

Le délai de validité de l'offre est fixé à 60 jours à compter de la date limite de réception des offres.



# 11. DOCUMENTS REMIS PAR LE CANDIDAT A L'APPUI DE SON OFFRE

- ✓ Le présent document renseigné et signé
- ✓ Un RIB
- ✓ Un devis détaillant la prestation (type de matériaux, volume, ...).
   ✓ Les caractéristiques des produits fournis
- ✓ Le calendrier de réalisation.

Les prix sont fermes et définitifs.
Le
Signature et Cachet de l'entreprise
Le
Signatura et Cashet du Président de la Formation

Signature et Cachet du Président de la Formation Formation Grand Cycle de l'Eau du syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez